

Un ouvrage fondamental

Autor(en): **Schwabe, Eric**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **70 (1975)**

Heft 1-fr

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-174468>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Un ouvrage fondamental

Tel nous paraît bien être, en effet, le livre publié sous le titre *Heimatschutz in Obwalden* par l'inspecteur forestier en chef d'Obwald, M. Léo Lienert, Dr h. c., entouré d'une série de collaborateurs compétents: il est fondamental pour la protection du patrimoine architectural aussi bien que des paysages et des sites. Par l'exemple de ce petit canton qui appartient aux Alpes et aux Préalpes, on nous montre de quelle manière sont menacés le paysage et les localités «traditionnelles», comment on a déjà «péché», et combien sont nécessaires une plus large information, mais aussi une planification et des interventions immédiates, afin que de graves dégâts puissent être dorénavant évités le plus possible, ou même – car cela arrive aussi – réparés. «Un des plus grands dangers d'ordre externe, écrit l'éditeur, provient d'une construction désordonnée et de bâtiments disproportionnés, qui abîment les paysages et détruisent le cachet des villages; si l'on veut préserver les centres historiques, qui méritent une protection absolue, il faut que les bâtiments neufs respectent certaines proportions. Mais les nouveaux plans d'extension et règlements de construction se heurtent à une force élémentaire qui, dans le passé, fut souvent créatrice: l'indépendance de la communauté villageoise, l'autonomie communale; aussi les dangers d'ordre interne sont-ils plus graves encore: l'égoïsme individuel, le sens historique défaillant – voire totalement disparu – dans de larges milieux.

Secouer les esprits, montrer ce qui est en jeu: c'est à quoi serviront les inventaires détaillés de chacune des sept communes obwaldiennes qui remplissent la majeure partie de cet ouvrage de plus de 600 pages illustrées de très instructives photographies en couleurs et en noir et blanc. L'inventaire des localités et des monuments, complété par plusieurs plans de zones protégées, s'accompagne d'une liste des chapelles et oratoires – remarquables témoins de l'art rustique –, des ponts, des ouvrages de fer-



Le centre du bourg de Sarnen, dominé par le Landenberg.

ronnerie, des enseignes et des clochers. Un ensemble exemplaire et complet du patrimoine cantonal est ainsi réuni – et il apparaît aussi sous forme d'une carte générale annexée au livre. Celui-ci contient un mot d'introduction de l'ancien conseiller fédéral L. von Moos, l'actuel président de la commission fédérale pour la protection de la nature et du paysage, lui-même originaire d'Obwald, puis quelques considérations générales dont peuvent être tirées des lignes directrices: celles de Peter Aebi, sur la protection du patrimoine du point de vue des tâches à venir, sont reproduites dans le présent fascicule; les autres concernent les sites et paysages et la protection des ensembles historiques, considérée également sous son aspect juridique. Il y a enfin une étude sur l'évolution historique des localités.

Voilà, au total, une documentation remarquablement instructive, et dont la diffusion serait souhaitable bien au-delà des frontières d'Obwald.

E. Sch.